00864623 E246.1

AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS

<u>Dépôt</u>

Dossier n°: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de première instance

Langue originale: Français

Date du document : 22 novembre 2012

Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre de première instance : กาศกา:/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:

TABLE DES SOURCES

Nouvelle requête aux fins d'éclaircissement sur le statut des pièces recevant une cote en « E3 » et demande visant à la tenue d'une audience publique consacrée à l'examen des exceptions d'irrecevabilité à l'encontre des éléments de preuve présentés aux fins de versement aux débats en application de la décision E96/7

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn Anta GUISSÉ Arthur VERCKEN

Jacques VERGÈS

Pierre TOUCHE

Assistés de

SENG Socheata Marie CAPOTORTO Shéhérazade BOUARFA OUCH Sreyphat Mathilde CHIFFERT CHUN Sotheary Auprès de :

La Chambre de première instance

ಭಾಕಾಚಾಣ್ಣಕ

ORIGINAL/ORIGINAL ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 22-Nov-2012, 13:45

CMS/CFO:.....

Sann Rada

NIL Nonn

Silvia CARTWRIGHT

YOU Ottara

Jean-Marc LAVERGNE

YA Sokhan

Les co-procureurs

CHEA Leang
Andrew CAYLEY

Tous les avocats des parties civiles

Toutes les équipes de Défense

TABLE DES SOURCES

I. DOCUMENTS JUDICIAIRES

- Calendrier des audiences consacrées à la présentation d'arguments oraux par rapport aux documents (du 13 au 16 février 2012), Mémorandum, 8 février 2012, E170.
- Requête de la défense de Monsieur KHIEU Samphân aux fins d'éclaircissement sur le statut des pièces ayant reçu une cote en « E3 », 5 mars 2012, **E178.**
- Réponse à la demande d'éclaircissement présentée par la Défense de KHIEU Samphân concernant le statut de certains documents ayant reçu un numéro commençant par E3 (Doc. n°E178) ainsi qu'à sa requête n°E167, Mémorandum, 11 avril 2012, **E178/1**, par. 3 (« Mémorandum E178/1 »).
- Décision statuant sur la demande des co-procureurs déposée en application de la règle 92 du règlement intérieur et tendant à ce que des déclarations écrites de témoins et d'autres documents puissent être admis au procès en tant qu'éléments de preuve, 20 juin 2012, **E96/7**.
- Instructions aux parties à la suite de l'audience du 21 septembre 2012, Mémorandum, 24 septembre 2012, **E233.**
- Prochaines audiences consacrées à l'examen de documents, et réponse au mémoire des co-avocats principaux concernant l'instruction qui leur a été donnée

TABLE DES SOURCES

Nouvelle requete aux fins d'eclaircissement sur le statut des pieces recevant une cote en « E3 » et demande visant a la tenue d'une audience publique consacree a l'examen des exceptions d'irrecevabilite a l'encontre des elements de preuve presentes aux fins de versement aux debats en application de la decision E96/7

par la Chambre de recenser les demandes de constitution de partie civile qu'ils entendent faire admettre en tant qu'élément de preuve au procès (Doc. n°E208/4) ainsi qu'à la demande de la Défense de KHIEU Samphân tendant à ce qu'il soit ordonné aux co-procureurs de réviser leurs listes d'éléments de preuve écrits qu'ils souhaitent voir verser aux débats pour corroborer des dépositions orales données à l'audience (Doc. n°E223), Mémorandum, 19 octobre 2012, E223/2 (« Mémorandum E223/2 »).

TABLE DES SOURCES

Nouvelle requete aux fins d'eclaircissement sur le statut des pieces recevant une cote en « E3 » et demande visant a la tenue d'une audience publique consacree a l'examen des exceptions d'irrecevabilite a l'encontre des elements de preuve presentes aux fins de versement aux debats en application de la decision E96/7